40e ANNÉE N° 64. — 5 Centimes — JEUDI 7 JUIN 1900

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse*

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

LA VOLONTÉ DU PAYS

S'il est un point très nettement mis en lumière par l'importante discussion qui vient d'avoir lieu au Sénat, relativement au projet d'amnistie, adopté à une si forte majorité, c'est l'énergique volonté de mettre un terme à l'agitation, si contraire aux plus chers intérêts de la France et de la République, que la coalition réactionnaire s'efforce de prolonger, en accusant, contre toute vérité, les républicains d'en être les auteurs.

Pour s'en convaincre, il eût suffi de suivre ce débat si vif, si passionné, si plein d'enseignements.

Les membres de la gauche, qui, à des points de vue divers, ont pris la parole, M. Maxime Lecomte, M. Eugène Guérin, M. Trarieux et plusieurs autres insistaient-ils sur le respect absolu que le pays républicain professe pour l'armée, il fallait entendre les protestations, les interruptions, en un mot le véritable tumulte qui, tout aussitôt, s'élevait sur les bancs de la droite. On eut vraiment dit qu'à celle-ci on enlevait toute son espérance, c'est-à-dire le moyen d'agiter l'opinion, de déchaîner sur la France le fanatisme et peut-être la guerre civile.

« Vous attaquez l'armée..., nous ne voulons pas qu'on attaque l'armée » répétaient, en chœur et en assaisonnant cette exclamation unique d'expressions plus ou moins virulentes, de vieux vétérans de « l'Ordre moral » et du « gouvernement de combat » dont quelques-uns sont plus qu'octogénaires.

En vain, à ces hommes qui ont passé l'âge des énergumènes, répétait-on de toutes parts : « L'armée, personne ne l'attaque... l'armée, nous l'aimons mieux que vous, » ils affectaient de ne pas entendre, et de ne pas comprendre, et continuaient à se démener et à crier : « Vous attaquez l'armée ! »

Ah ! comme on voyait bien à l'œuvre les élèves de cette école que l'on a si justement caractérisée par le mot fameux ; « Calomniez ! Calomniez ! il en restera toujours quelque chose. »

S'il n'y avait là, en effet, qu'une sorte d'aberration mentale, on pourrait hausser les épaules et passer. Mais il y a là autre chose.

Il y a une résolution persistante et inébranlable, de tromper le pays, en lui faisant croire ce qui n'est pas, ce qui n'a jamais été.

Telle est, et on ne saurait trop hautement la dénoncer, la tactique des nationalistes, autrement dit des réactionnaires.

Pour grossir leurs rangs, pour faire passer leurs candidats, ils ne voient qu'un moyen, c'est de persuader à la France que la République est l'ennemie de l'armée, que la majorité républicaine est composée de vendus, de cosmopolites, de sectaires, de traitres à la patrie.

Aussi, toutes les fois qu'à la pleine lumière du jour et par des faits irréfutables on établit qu'il n'en est rien, que la République, pleine de respect pour l'armée qui a sa confiance et qu'elle considère avec raison comme la gardienne de l'ordre, de la Constitution et de la Loi, la réaction se montre-t-elle pleine d'émotion et de fureur.

En quoi donc, en effet, la réaction place-t-elle sa suprême espérance, si ce n'est dans cette habileté détestable dons a parlé avec une si frappante justesse M. Waldeck-Rousseau, — « cette habileté détestable avec laquelle on a su obscurcir les notions les plus simples, empoisonner l'opinion des sophismes les plus étranges qui trouvaient créance immédiate, et créer une atmosphère si trouble et si épaisse qu'hélas, les républicains eux-mêmes parfois ne s'y sont plus reconnus ! »

Cette atmosphère si trouble et si épaisse, le projet adopté par le Sénat et qui sera incessamment voté par la Chambre, contribuera à l'éclaircir sans doute, et personne ne saurait s'en flatter, l'apaisement ne se produira pas tout d'un coup, comme par miracle, mais du moins aura-t-on enlevé son principal aliment à l'esprit d'agitation et, le gouvernement et le Parlement ayant fait à cet égard tout ce qu'il leur était raisonnablement possible de faire, on verra désormais, avec la plus indiscutable clarté, à qui incombe la responsabilité de ranimer nos discordes civiles.

Le Sénat, après la Chambre des Députés, a donc sagement fait en déclarant, par son vote, à une imposante majorité, qu'il veut mettre fin à une affaire qui n'a que trop duré, et que la réaction voudrait prolonger encore, pour s'en faire une arme mortelle contre la République.

Le pays suivra le gouvernement et les Chambres dans cette voie qu'il leur a, en tant de circonstances, indiquée comme celle qu'il a résolument choisie. Il ne veut ni intolérance, ni fanatisme, ni guerre civile. Il veut vivre et travailler en paix.

Malheur aux imprudents et aux téméraires, on pourrait dire aux coupables, aux criminels, qui ne respecteront pas sa liberté, sa tranquilité, sa volonté.

A. B.

Au Transvaal

Ainsi, le crime est accompli. Le Transvaal est au pouvoir des Anglais.

Hier, une dépêche officielle annonçait que Prétoria était occupé par les troupes anglaises.

Voici le texte de cette dépêche de lord Roberts, publiée par le War office.

« Prétoria, 5 juin.

» Nous sommes maintenant en possession de Prétoria. L'entrée officielle aura lieu à deux heures, cette après-midi. »

* * *

La nouvelle de l'occupation de Prétoria a provoqué un grand enthousiasme à Londres.

Dans la Cité, ainsi que dans le West-End, la foule est considérable ; elle pousse de temps à autre des hourras et chante des airs patriotiques.

Un grand nombre de maisons sont pavoisées. Les camelots, qui vendent de petits drapeaux anglais, réalisent des recettes splendides.

Devant Mansion-House, sur la façade de laquelle la nouvelle a été affichée, une foule énorme n'a cessé de se presser toute l'après-midi.

L'enthousiasme des Anglais pourrait être calmé avant peu : les Boërs n'abandonnent pas la partie car maintenant va commencer la guerre de guerillas.

Les Anglais ne sont peut-être pas au bout de leurs peines.

INFORMATIONS

Election législative

JURA (ARRONDISSEMENT DE DOLE)

Voici les résultats du deuxième tour de scrutin.

MM. Mollard, radical.....8,304 voix (élu)
Bolle-Besson, rép. prog. 7,318

Il s'agissait de remplacer M. Bourgeois, radical, décédé.

Faveurs à l'Armée

Le ministre de la guerre vient d'aviser les gouverneurs militaires de Paris et de Lyon, les commandants de corps d'armée et le commandant de la division d'occupation de Tunisie, que les sous-officiers rengagés ou commissionnés, qui en feront la demande, sont autorisés à se rendre à Paris, pour visiter l'exposition. Ces sous-officiers voyageront à leurs frais, mais recevront une feuille de route qui leur permettra d'être placés en subsistance dans un corps de garnison de Paris, pendant la durée du séjour de six jours pleins. Ils auront droit à l'entrée gratuite à l'Exposition.

Les sous-officiers non rengagés, les caporaux, les brigadiers et les soldats qui demanderont à se rendre à Paris isolément et entièrement à leurs frais, pour visiter l'Exposition, pourront également obtenir les permissions nécessaires dans les conditions réglementaires.

Les entrées à l'exposition

Le total des entrées à l'exposition, pour la journée de dimanche, s'est élevé à 515,691 francs.

Les Courses de Taureaux

Les courses de taureaux qui ont eu lieu dimanche à Deuil, près d'Enghien, ont été marquées par divers incidents. Six taureaux devaient figurer dans la course. Le premier taureau a été mis à mort maladroitement. Les cinq autres taureaux ont été mis à mort du premier coup. Quelques personnes ont protesté à différentes reprises ; les matadores ont été hués par elles. On a poussé les cris de : « A bas les rastaquouères ! A bas les assassins ! » Un des spectateurs a tiré, en dehors des arènes, deux coups de feu sur un matador qui a été légèrement atteint. Ce spectateur a été arrêté ; ce serait un Suédois de passage à Paris. Au moment de son arrestation, il a crié : « J'ai voulu protester contre une boucherie inutile. On peut me condamner, je suis prêt à recommencer ». Mais l'énorme majorité des assistants a manifesté un grand enthousiasme à la fin de la corrida. L'arène était littéralement jonchée de cannes, de bouquets et de chapeaux jetés par les spectateurs.

Les femmes empoisonneuses

Une femme de Buda-Pesth, nommée Sosdea, était accusée d'avoir empoisonné son mari. Devant le juge d'instruction, elle a fait une sensationelle déclaration. Elle a accusé toutes les femmes devenues veuves depuis quelques années d'avoir empoisonné leurs maris. Une première enquête ayant paru confirmer cette accusation, le parquet a ordonné une instruction sérieuse, et il fait actuellement procéder à de nombreuses exhumations.

Une Pluie d'Insectes

Des nuées de gros insectes ailés, de l'apparence des libellules, se sont abattues lundi en certains endroits de la Belgique.

A Anvers notamment, les habitants étaient obligés de se garantir le visage pour éviter le contact de ces insectes, tellement leur masse était considérable.

A Bruxelles, les gamins ont organisé une véritable chasse avec des filets à papillons.

Tirages financiers

Obligations de la ville de Paris 1898

Le numéro 61,646 gagne 200,000 fr.
Le numéro 75,970 gagne 50,000 fr.
Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr. :
360,423 — 225,666 — 635,228 — 579,064
Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. :
43,775 — 321,007 — 272,219 — 693,165
Quarante autres numéros gagnent chacun 1.000 fr.

Communales 1879

Le numéro 952,743 gagne 100.000 fr.
Le numéro 569,681 gagne 25,000 fr.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. :
162,742 — 17,011 — 96,108 — 544,691
885.090 — 248,701.
Quarante-cinq autres numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Communales 1880

Le numéro 171,730 gagne 100,000 fr.
Le numéro 633,501 gagne 25,000 fr.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. :
239,428 — 175,417 — 74,457 — 135,932
45,990 — 698,428.
Quarante-cinq autres numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Communales 1891

Le numéro 603,982 gagne 100,000 fr.
Le numéro 259,882 gagne 10,000 fr.
Le numéro 418,451 gagne 5,000 fr.
Vingt autres numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Communales 1899

Le numéro 36,153 gagne 150,000 fr.
Le numéro 149,438 gagne 5,000 fr.
Vingt autres numéros gagnent chacun 1,000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil de Préfecture

Le conseil de préfecture, qui a terminé le classement des procédures relatives aux élections municipales contestées, va pouvoir entreprendre, sans délai la semaine prochaine, l'examen de ces litiges

Le conseil de préfecture tiendra quatre audiences par semaine, afin d'arriver le plus rapidement possible à l'évacuation des 63 élections contestées.

Le mardi 12 juin courant, à dix heures du matin, il examinera les protestations suivantes ;

Staals (Gagnac), déféré administratif. — MM. Joseph Roussies, desservant, et Louis Pradelle, instituteur à Staals, ayant été élus conseillers municipaux, M. le préfet défère ces deux élections aux fins d'annulation.

Frayssinet-le-Gourdonnais. — Les sieurs Sémirot, Roques et Aymard protestent contre l'élection du sieur Sylvain Gras.

Saint-Jean-de-Laur. — Le sieur Félix Gaillard, de Saint-Jean-de-Laur, demande sa proclamation comme conseiller municipal.

Uzech. — Le sieur Vialard, d'Uzech, demande l'annulation totale des élections.

Labastide-du-Vert (Sals). — Le sieur Guillaume Laporte demande la proclamation du sieur Gaspard Laporte, son père.

Pern. — Les sieurs Lacombe et Combebias, de Pern, demandent l'annulation de l'élection du sieur Blaise Vialas.

Parnac. — Les sieurs Brunet, Lacombe et consorts demandent l'annulation de l'élection du sieur Bouloumier.

Saint-Projet. — Monsieur le préfet du Lot demande au conseil de préfecture de proclamer conseiller municipal le sieur Materre.

Mechmont. — Le sieur Pierre Dulac, de Mechmont, demande à être déclaré élu au lieu et place du sieur Frédéric Dulac.

Conseil de Revision

Le conseil de revision se réunira le lundi 11 juin courant, à 2 h. du soir, à l'hôtel de la préfecture.

Il aura à statuer : 1° Sur les jeunes gens qui pour cause de maladie n'ont pu se présenter dans leurs cantons pour y être examinés ; 2° sur les jeunes gens qui n'ont pas produit les dossiers des dispenses et, enfin, pour la clôture définitive des listes de recrutement cantonal dans le département.

Le conseil examinera, en outre, la situation des parents des jeunes gens qui ont sollicité la dispense en vertu de l'article 22 de la loi sur le recrutement de l'armée comme soutiens indispensables de famille.

Soutiens de famille

Le conseil de revision départemental se réunira le 15 juin courant pour classer, par ordre de mérite, les jeunes gens qui ont sollicité la dispense comme soutiens de famille.

Certificat d'études primaires élémentaires

Fixation de la date des examens du certificat d'études primaires élémentaires pour l'année 1900 :

Cahors (Première circonscription). — Livernon, garçons et filles, 26 juin ; Cajarc, garçons et filles, 28 juin ; Lauzès, garçons et filles 30 juin ; Limogne, garçons et filles, 7 juillet ; Saint-Géry, garçons et filles, 12 juillet ; Cahors, garçons et filles, 23 juillet, école des filles, rue Fénelon ; Lalbenque, garçons et filles, 24 juillet.

Cahors (deuxième circonscription). — Cazals, garçons et filles, 26 juin ; Catus, garçons et filles, 29 juin ; Cahors, garcons, 30 juin, collège de jeunes filles ; Luzech, garçons et filles, 6 juillet ; Castelnau, garçons et filles, 13 juillet ; Cahors, filles, 21 juillet, collège de jeunes filles ; Puy-l'Evêque, garçons et filles, 30 juillet.

Circonscription de Figeac. — Latronquière, garçons et filles, 7 juillet ; Lacapelle-Marival, garçons et filles, 11 juillet ; Figeac (Est), garçons et filles, 14 juillet ; Bretenoux, garçons et filles, 18 juillet ; Saint-Céré, garçons et filles, 19 juillet ; Figeac (Ouest), garçons et filles 25 juillet.

Circonscription de Gourdon. — Payrac, garçons et filles, 2 juillet ; Gourdon, garçons, 3 juillet, filles, 4 juillet ; Salviac, garçons et filles, 6 juillet ; Martel, garçons, 9 juillet, filles, 10 juillet ; Souillac, garçons, 16 juillet, filles, 17 juillet ; Vayrac, garçons et filles, 18 juillet ; Gramat, garçons et filles, 24 juillet ; Labastide-Murat, garçons et filles, 21 juillet ; Saint-Germain, garçons et filles, 28 juillet.

CAHORS

La Tranquillité Mutuelle

Le trésorier de la « Tranquillité mutuelle » — 2e combinaison — prévient les sociétaires de la section de Cahors, qu'il recevra les cotisations, au siège social, 3, allées Fénelon, le dimanche 10 juin, de 9 heures 1/2 à 11 heures 1/2 du matin.

Il en sera ainsi désormais, le premier dimanche de chaque mois.

Un curieux procès

Nos lecteurs se rappellent certainement qu'il y a trois ans, tous les boulangers de Cahors, au nombre de trente-deux, firent la grève « des coques de Pâques », voulant priver la population de Cahors de ce gâteau si apprécié. Chaque boulanger avait même déposé une somme de 200 fr. qui était perdue pour lui si pendant une période de trois années il confectionnait des fameuses « coques de Pâques ».

Pendant une année, tous les boulangers furent fidèles à la grève ; mais l'année suivante et cette année-ci, notamment, tous les boulangers, sauf un, se sont inclinés devant les justes réclamations de leurs clients et ils ont fabriqué les coques comme par le passé. Seul, le sieur C... a rempli fidèlement ses engagements pendant la période de trois ans. Aussi réclame-t-il l'intégralité des sommes déposées s'élevant à 6,200 fr.

Le tribunal est saisi de cette affaire, elle sera jugée vers la fin du mois.

Nous aurons soin de dire à nos lecteurs quelle est la décision qui sera rendue.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni hier soir sous la présidence de M. Costes, maire.

La séance est ouverte à 8 h. 1/2.

Tous les membres du Conseil sont présents à l'exception de MM Delpech, Delbru, Vincens, Clary.

M. Combarieu, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. le Maire rend compte des dépenses imprévues du mois de mai qui s'élèvent à 302 fr. 05.

Les jeunes gens dispensés de la taxe militaire sont les nommés : Barthes, Berthoumieux, Bousquet, Bouyssou, Cayrouse, Henrî Jean, Max, Pébeyre, Soulié.

M. le Maire donne lecture d'une lettre ministérielle relative au recrutement des officiers de sapeurs-pompiers, qui doivent être choisis parmi les soldats ayant contracté un engagement de 5 ans.

En outre, la ville doit s'engager à voter chaque année la somme nécessaire à l'équipement des pompiers, à l'achat des pompes, etc.

Approuvé.

M. Fourès demande l'autorisation d'installer une machine à vapeur, rue Victor-Hugo.

Renvoyé à la Commission des travaux publics.

M. l'Inspecteur d'Académie demande pour Mme Miane, directrice d'école maternelle, le paiement d'une indemnité de logement. Mme Miane a dû, durant 2 mois, se loger en ville, à la suite de l'incendie de l'école du Vieux Palais.

Renvoyé à la Commission des finances.

Le Conseil décide que les frais de pension à Leyme de l'aliénée Vayrac Marie, veuve Destruel, seront supportés par la commune et le département.

Une demande de secours est renvoyée à la Commission des finances.

Des demandes de subvention en faveur de la Cigale Divonienne et du Veloce-Sport sont renvoyées à la commission des finances.

M. l'Inspecteur d'Académie informe M. le Maire que la directrice de l'école maternelle de la rue du Lycée demande qu'il soit donné une aide à la femme de service de cette école.

Renvoyé à la commission de l'enseignement.

Les habitants de Lacapelle demandent l'installation d'une boîte aux lettres à la porte de l'église, et des réparations au four banal.

Renvoyé à la commission des travaux publics.

M. l'Intendant militaire informe M. le Maire de la cessation du bail de la manutention militaire.

Mme veuve Grimal demande le rétablissement de la subvention que lui allouait le Conseil municipal.

Renvoyé à la commission des finances.

Les propriétaires du chemin n° 15 demandent dans une pétition « à être traités comme leurs collègues du chemin n° 6 » au point de vue du cylindrage.

Renvoyé à la commission des travaux publics.

M. le Préfet écrit à M. le Maire au sujet de la commission de vérification des élections de la Chambre de commerce.

Un conseiller municipal doit faire partie de cette commission

M. Soulié est désigné à l'unanimité.

M. Terret, tonnelier, offre 150 francs de la location de l'immeuble situé en façade de la rue Rousseau et rue Neuve des Badernes.

Adopté.

M. Valette écrit à M. le Maire au sujet de la rente de 1000 francs instituée par son grand oncle, dans le but de donner chaque année deux prix de rosières.

M. Valette demande le rachat de cette somme.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Mazières, Tassart, d'Armagnac, la question est renvoyée à la commission des finances.

M. Faurie veut actionner la ville en dommages et intérêts, pour les dégâts occasionnés par l'installation de la station des bains militaires située aux Tuileries.

Renvoyé à la commission des travaux publics, ainsi qu'une autre demande en dommages et intérêts formulée par le sieur Rumeau, habitant rue de la Banque, au sujet de la haie qui borde le café Singou.

Les comptes de gestion du budget supplémentaire de la ville, de l'hospice, du bureau de bienfaisance et des fabriques des diverses paroisses, sont renvoyés à la commission des finances.

M. Rességuier, boucher à Cahors, demande à acquérir, au prix de 8 fr. le mètre carré, le terrain de Mlle Rossignol, situé en face la caserne de gendarmerie et la rue Hauteserre.

M. Cagnac fait observer que si cette bande de terrain est vendue, il faudra abandonner la question Planacassagne, qui consiste à faire mettre à l'alignement le terrain de ce dernier.

On renvoie la question à la commission des travaux publics.

Les habitants des Tuileries demandent des réparations au chemin de service communal qui part de leur village pour aller au Lot. Ce chemin est impraticable.

Renvoyé à la commission des travaux publics

M. Besse donne lecture du rapport de la commission des travaux publics, au sujet de la réparation du four banal des Junies. Une somme de 400 fr. est nécessaire. Adopté.

M. Combelles expose que M. Herblin, marchand de journaux, trouve la taxe à lui imposée par le placier de la ville, trop élevée.

M. Combelles estime que cette question n'est pas de la compétence du conseil municipal mais du juge de paix.

Ces conclusions sont adoptées.

Au sujet de la pétition des habitants de la rue des Capucins, demandant l'installation d'une borne-fontaine devant la boulangerie coopérative, M. Combelles, au nom de la commission des travaux publics, après le rapport de M. Ouin, agent-voyer, propose de repousser la pétition.

Ces conclusions sont adoptées.

M. Tassart, rapporteur de la commission des finances, donne lecture d'une demande de subvention adressée par la Société des victimes des Alpes-Maritimes, en vue de l'érection d'un monument aux soldats morts pendant la guerre de 1870-71, à Gambetta, à la France.

M. Tassart estime que les ressources de la ville sont trop faibles ; il propose de ne pas faire droit à cette demande. Adopté.

M. Cloup donne lecture du rapport sur l'achat du collège des Petits Carmes.

M. Séguy dit que ne connaissant la question que d'après la lecture du rapport de M Cloup, il ne peut prendre part à la discussion, dont il demande le renvoi à la prochaire session. Adopté.

M. Combarieu donne lecture du rapport concernant le monopole des fournitures de bureau et des prix du collège des filles.

Il propose l'adjudication.

M. Séguy dit encore qu'il ne peut discuter, ne connaissant la question que par le rapport de M. Combarieu.

Il demande le renvoi à une autre session.

M. Brunies fait observer que cette question n'est pas des plus importantes, et qu'il ne s'agit pas de l'ajourner comme celle des Petits Carmes.

Les conclusions du rapport de M. Combarieu sont adoptées excepté par MM. Séguy, Ausset, d'Armagnac, Cayla.

M. Combarieu propose d'élever à 1000 fr., le traitement de M. Maratuech, fontainier. Adopté.

La question d'assurances concernant l'immeuble des Petits-Carmes est renvoyée à la Commission des finances.

M. Périé dépose un vœu tendant à prier le directeur de la Compagnie d'Orléans d'augmenter le personnel des employés de la grande vitesse.

Adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 45.

Réunion des Employés de Commerce

Demain, vendredi, à 8 h. 1/2 du soir, aura lieu, dans une des salles du café de Bordeaux, une réunion des employés de commerce de Cahors.

Ordre du jour :

Fermeture des magasins les dimanches et jours de fête, à partir de midi.

Mouvement de la population

Voici le mouvement de la population qui s'est opéré pendant le mois de mai dernier parmi la population de notre ville.

Naissances, 23 ; garçons, 14 dont 2 naturels ; filles, 9, dont une naturelle ; mort-nés néant.

Mariages, 6 ; divorces, néant :

Décès, 29, dont 3 de moins d'un an ; 5 de un à dix-neuf ans ; 2, de vingt à trente-neuf ans ; 3, de quarante à cinquante-neuf ans ; 16, de soixante ans et au-dessus.

Les causes de ces décès sont :

Diphtérie, 1 ; phtisie pulmonaire, 2 : tuberculoses, 1 ; congestion et hémorragie cérébrale, 2 ; paralysie, 1 ; maladies organiques du cœur, 3 ; bronchite aiguë, 1 ; bronchite chronique, 1 ; débilité congénitale, 1 ; pneumonie, broncho-pneumonie, 1 ; sénilité, 4 ; autres couses de mort, 11.

Dans ce nombre, se trouvent 3 décès à l'hospice, dont un domicilié dans la commune et deux hors la commune.

Viande de boucherie

Voici l'état officiel des animaux abattus pendant le mois de mai dernier pour la boucherie :

61 bœufs, pesant 37,495 kil. ; 43 vaches, dont 30 pour la troupe, pesant 17,439 kil. ; 924 moutons, pesant 25,856 kil. ; 176 veaux, pesant 17,507 kil. ; 26 porcs, pesant 3,023 kil. ; chevaux ou mulets, 6 ; ânes, 1 ; soit au total 1,230 animaux de races et de qualités diverses, pesant ensemble, chevaux, mulets et ânes non compris, 101,320 kil. ; qui ont été livrés à la consommation.

Rectification

Sous la rubrique « Tribunal de simple police, nous avons mentionné que M. B., épicier à Cahors, avait été condamné à 1 fr. d'amende pour violences légères sur la personne d'un de ses employés.

A la suite de réclamations, pour dissiper toute équivoque, il faut lire Monsieur B. et non M. B.

Théâtre de Cahors

Ce soir, jeudi 7 juin, l'excellente troupe de Mme Harris donnera sur la scène de notre théâtre une représentation des

« GAITÉS DE L'ESCADRON »

pièce militaire en 8 tableaux, par MM. G. Courteline et E. Norès. Le spectacle commencera par

PÉTIN, MOUILLARBOURG ET CONSORTS

fantaisie judiciaire en un acte, de MM. Courteline et Norès.

***

Nous voilà en pleine vie militaire, transportés pendant 8 tableaux au quartier du 51e chasseurs, et pendant ces 8 tableaux ce sera de la joie débordante, le rire continu qui éclate à cette observation si fine de nos mœurs militaires. On ne fut pas peu étonné, lors de la première à Paris, d'apprendre que dame Censure s'était montrée rebelle pour donner l'autorisation définitive, et qu'il avait même fallu l'intervention du ministre pour l'obtenir. C'était donc une critique ? A la chute du rideau sur le dernier tableau, le cri unanime fut que ce n'était qu'une belle œuvre de bonne humeur, pleine de traits d'observation et de mœurs et même de philosophie, nullement maligne, satirique juste pour ne pas être banale. Bref, ce fut un des plus gros succès de l'année, succès qui, nous en sommes sûrs, se continuera et s'affirmera sur notre théâtre à la représentation de ce soir que vient nous donner Mme Harris, avec une partie de la troupe du théâtre Antoine de Paris.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 2 au 7 juin 1900

Naissances

Laporte, Robert, rue de la Liberté, 13.

Publications de mariages

Pouchet, Germain-Henri employé au chemin de fer et Brunet, Marie, s. p.

Ayot, Jacques, cantonnier et Lagarrigue, Ida, s. p.

Mariage

Rossignol, Elie-Antoine, sergent-major au 7e de ligne et Mercier, Françoise-Louise, s. p.

Fourès Marchial, employé de commerce, et Capelle, Pauline-Pétronille-Léa, s. p.

Décès

Foucaud, Louise-Marie-Hyacinthe-Esther, veuve Dangé d'Orsay, 85 ans, s. p. Quai Champollion, 1.

Moreau, Nestor-Achille-Oscar, voyageur de commerce, 27 ans, célibataire, rue Nationale, 71.

Bergon, Jean-Maurice-Jules, 8 mois, rue du Lycée, 5.

Benay, Anne, fille de service, 24 ans, célibataire, Quai Champollion, 1.

Combes, Firmin, charpentier ; 44 ans, rue Fénelon 14.

Arrondissement de Cahors

PUY-L'ÉVÊQUE. — *Nomination.* — Nous apprenons que M. Jarty Jean-Bte, fils de M. Jarty, percepteur à Puy-l'Evêque, lieutenant trésorier aux Tirailleurs Soudanais, vient d'être nommé capitaine au 4e régiment d'infanterie de marine à Toulon.

Nous lui adressons toutes nos félicitations

***

Nous recevons de M. V., de Puy-l'Evêque une réponse à l'entrefilet le visant, paru dans nos colonnes samedi dernier, sous la rubrique Gourdon.

M. V. rétablit les faits, certainement erronés, que notre correspondant nous avait rapportés. Nous sommes convaincu que la bonne foi de notre correspondant gourdonnais avait été surprise.

Cette déclaration nous paraît suffisante car nous ne pouvons prêter nos colonnes pour une question d'intérêt aussi secondaire et qui ressemble fort à une querelle personnelle.

Une feuille qui se respecte a mieux à faire que de se prêter à des discussions d'ordre absolument privé.

St-GÉRY. — *Election de l'adjoint.* — L'élection de l'adjoint n'ayant pu avoir lieu le dimanche 20 mai, le nouveau maire convoqua le conseil pour le samedi suivant. Les 6 conseillers modérés se rendirent à l'heure fixée mais aucun des radicaux ne répondit à l'appel.

Une autre et dernière convocation à cet effet ayant été faite pour samedi 2 juin, les radicaux ne se présentèrent pas et les modérés seuls, au nombre de 5, ont élu par 5 voix Dablanc Justin, adjoint.

FLORESSAS. — En réponse à un article paru dans nos colonnes, M. Brugalières, maire de Floressas, nous requiert d'insérer la note suivante :

A un électeur vigilant

Vous avez une bien mauvaise opinion de vos concitoyens ! Les électeurs de Floressas auraient, d'après vous, gobé les promesses les plus fantaisistes, accepté les potins les plus invraisemblables. Pour moi, j'aurais tout simplement manqué à la parole donnée et trahi, pour satisfaire mon ambition, mes amis les meilleurs.

Je me permets de ne pas partager votre opinion sur nos compatriotes. Ce ne sont ni les intimidations incompatibles avec ma « placidité » et impossibles en mon absence, ni les promesses de routes aux « contours irréalisables », ni l'accusation de détournement que je n'ai jamais formulée, car je n'avance rien sans preuves ; c'est le suffrage universel qui a été plus explicite : il a montré que les suffrages « insuffisamment exprimés » d'après vous, étaient bien adressés primitivement aux candidats élus au second tour et non à leur fils ou à leurs pères.

J'aurais aussi, dites-vous, accepté de figurer sur une liste pour passer ensuite à l'ennemi et faire feu sur mes amis de la veille.

Je n'ai jamais promis de faire partie de la liste formée avec les membres de l'ancienne municipalité, parce que je ne voulais pas y prendre la place du conseiller que ses collègues désiraient éliminer pour des raisons que vous qualifiez de particulières. Je n'avais promis que ma neutralité et j'ai dû m'en départir pour défendre les volontés du suffrage universel. Est-ce là le fait d'un réactionnaire ou d'un vrai républicain ?

Si j'eusse voulu des honneurs et si une pensée plus haute ne m'eût pas guidé, pourquoi aurais-je pris parti, lâchant ainsi la proie pour l'ombre, en tendant ma main aux vaincus. Les quatre candidats qui étaient arrivés au premier tour n'étaient-ils pas de ceux qui voulaient m'élever à l'honneur de ce que vous appelez « la présidence du conseil » ?

Veillez, mon cher compatriote, veillez au salut de la République : vous vous êtes octroyé ce mandat et nous comptons que vous voudrez bien faire violence à votre modestie, déchirer le voile de l'anonymat et nous aider ouvertement de vos conseils. Nous les accepterons, croyez-le bien, et nous souhaitons que vos lumières soient en rapport avec votre vigilante sollicitude.

Pour moi, j'espère vous prouver que je ne suis pas l'homme d'une coterie ; mon ardent désir serait de voir notre commune florissante et unie. A cette œuvre je convie toutes les bonnes volontés, y compris la vôtre.

Votre bien dévoué.

J. BRUGALIÈRES.
maire de Floressas.

PESCADOIRES. — Dimanche dernier le conseil municipal s'est réuni pour procéder à l'élection de deux membres de la commission administrative du bureau de bienfaisance. Le curé en a été élu membre par 7 voix sur 9 votants. Cela n'empêchera pas tous les membres du conseil de se dire bons républicains.

LIMOGNE. — *Foire.* — La foire de la St-Clair si renommée autrefois, à cause des domestiques, a été assez importante, malgré sa coïncidence avec celles de Cahors et de Villeneuve.

Le foirail était bien garni, il s'est traité pas mal d'affaires concernant les bœufs d'attelage et surtout les bêtes à laine, il n'en est pas resté une seule à vendre même à de très bons prix. Les porcelets ainsi que les oisons étaient à des prix fort élevés.

Blé, 13, 50 à 14 fr. les 80 kilos.
Avoine, 8 fr. l'hecto.
Maïs, 10 fr.
Poules, 0,65 le 1/2 kilo.
Poulets, 1,10 à 1 fr. 20.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Violent orage.* — Lundi, vers deux heures de l'après-midi, un orage d'une extrême violence s'est déchaîné sur Figeac et les environs. Une pluie torrentielle mêlée de grêlons et accompagnée de violents coups de tonnerre, n'a cessé de tomber pendant trois heures. Les rues étaient transformées en véritables ruisseaux, notamment la rue Gambetta, où presque tous les magasins ont été envahis par l'eau, les bouches d'égout se trouvant obstruées.

La foudre est tombée sur le talus du chemin de fer, à Saint-Georges, à proximité de la maison du garde-ligne, et dans un champ situé à Panafé, sans avoir occasionné de dégâts ni d'accidents. La grêle a fait beaucoup de ravages dans les vignes de la banlieue, principalement à la Pierre-Levée et à Lavayssière. Le temps est orageux et lourd, et un nouvel orage est à craindre. La foire de Bagnac, qui avait lieu mardi, a été compromise par l'orage, et les transactions ont été presque nulles.

Arrondissement de Gourdon

LABASTIDE-MURAT. — *Orage.* — Un orage d'une grande violence a éclaté lundi, à 2 h. du soir, sur le canton de Labastide-Murat, mais en particulier sur la commune de Labastide. Une trombe d'eau, mêlée de grêle, s'est abattue sur les récoltes qui dans quelques minutes ont été anéanties. La vigne en particulier est complètement perdue, ainsi que les arbres fruitiers. Le blé a certainement beaucoup souffert, mais on espère que la récolte ne sera pas toutefois perdue. C'est la misère noire pour nos pauvres cultivateurs.

BULLETIN FINANCIER

Le marché a été plus agité qu'actif, on a encore parlé de liquidation de positions d'acheteurs trop engagés et dont les soldes débiteurs auraient eu quelques difficultés à rentrer.

Les contre parties ne s'étant pas présentées immédiatement, il s'en est suivi un peu de tassement sur les cours.

Le 3 0/0 a reculé de 101,35 à 101,22 ; le 3 1/2 0/0 reste à 102 au lieu de 102,12 précédente clôture.

La Banque de France est à 4105.

Le Comptoir National d'Escompte à 615 n'a pas varié ; le Crédit Lyonnais clôture à 1067. Le Foncier et la Générale n'ont pas été cotés à terme.

Nos chemins sont lourds : le Lyon recule à 1848, le Nord à 2450 et l'Orléans à 1777.

Le Suez a baissé de 20 fr. à 3550.

Peu de changement dans la tenue des fonds étrangers ; l'Extérieure se retrouve à 73,12, l'Italien à 93,35 ; le Portugais à 25 ; le Russe 3 0/0 1891 est moins bien à 86,10 ; le Turc D cote 23,40 et la Banque ottomane 573.

Sur le marché en Banque l'action de la Cie du Zambèze se traite à 45,50.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

CAPITAL : 160 MILLIONS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans : 3 1/2 0/0, net d'impôt et de timbre ; — **Ordres de Bourse** (France et étranger) ; — **Souscriptions sans frais** ; — **Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement.** (Obl. de Ch de fer, Obl. à lots de la Ville de Paris et du Crédit Foncier, Bons à lots de l'Exposition de 1900, **Bons Panama** etc.) ; — **Escompte et Encaissement de coupons** ; — **Mise en règle de titres** ; — **Avances sur titres** ; — **Escompte et encaissement d'effets de commerce** ; — **Garde de Titres** ; — **Garantie contre le remboursement au pair** et les risques de non-vérification des tirages ; — **Transports de fonds** (France et Etranger) ; — **Billets de crédit circulaires** ; — **Lettres de crédit** ; — **Renseignements** ; — **Assurances** ; — **Services de correspondant, etc.**

LOCATION DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS

Au siège central et dans plusieurs agences depuis **5** francs par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.

Agence à l'intérieur de l'Exposition de 1900, 58 bureaux à Paris et dans la banlieue, 272 agences en Province, 1 agence à Londres, correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

LES VARICES

L'Elixir de Virginie guérit les Varices quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, **4 fr. 50**, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative.

LA BICYCLETTE
GLADIATOR
a couvert
100 kilomètres en 99 minutes,
et dans une heure
63 kilomètres 333m

La Maison Gladiator vend au public les mêmes modèles que ceux qu'elle fournit aux coureurs pour la route ou pour la piste. Vous pouvez donc vous procurer une Machine semblable à celle qui a couvert ces distances fantastiques, à l'usine Gladiator, au Pré-St-Gervais (Seine).

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

ANÉMIE **EN 20 JOURS** GUÉRISON RADICALE par l'**ELIXIR de St VINCENT de PAUL**
Renseignements chez les SŒURS de la CHARITÉ, 105, Rue Saint-Dominique, Paris.
GUERET, Pharmacien, 1, Passage Saulnier, Paris. — *Brochure franco.*

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de **Soufre natif,** de **Sulfate de chaux** et de **Schiste bitumineux.**

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infaillible contre la **Gelée printanière et l'Oïdium** ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la **Chlorose et l'Anthracnose.**

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le **Mildiou** et le **Black-Rot.**

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÈS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

FEUILLETON DU « **Journal du Lot** » 70

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

DEUXIÈME PARTIE

X

LA PETITE REINE

Le juif fit entendre un petit ricanement.

— Que vous êtes enfant, mon gros Ben !... Qu'importe son air fanfaron, du moment que vous avez réussi et que l'argent est dans votre poche !

Le gros Ben grogna sourdement comme un mâtin qui essaie d'atteindre un os que l'on tient suspendu au-dessus de sa gueule.

— Au diable l'argent ! les jaunets ne me font pas la moitié autant de plaisir que j'en éprouverais si je le voyais avouer qu'il est enfoncé ! D'ailleurs, il est très vrai que cette expédition-là a rapporté pas mal d'argent comptant, je ne dis pas le contraire, mais il y a deux mille livres à faire sauter pour Willon et l'imbécile n'en mérite pas un centime ; n'a-t-il pas mis la couche de peinture si épaisse que si le Club ne flaire pas toute l'affaire...

— Laissez donc ! — dit le juif placidement. — Ils pourront faire ce qu'ils voudront, ils ne sauront jamais la vérité toute entière. Ce Willion est bien fin ; il saura tenir sa langue ; ils ne peuvent rien prouver ; ils peuvent bien donner son sac à un garçon d'écurie et se croire très habile à découvrir l'origine d'une jument, mais ils n'arriveront jamais jusqu'à nous !

Le drôle poussa un bruyant éclat de rire de soulagement et de joie.

— Non. Nous connaissons trop bien les tenants et aboutissants de la loi du Turf pour être pris en dormant. Jamais on n'a fait la chose plus proprement, seulement la couche était un peu épaisse. Le cheval aurait dû seulement se trouver malade pendant la course et non pas être frappé mal à propos comme cela. Cependant ce n'est pas le moment de pleurer sur le lait renversé. Si le Club fait faire une enquête, nous leur montrerons quelques bons tours qui les étonneront. Mais ma conviction est que ces messieurs se tiendront tranquilles ; il n'y a pas la moindre preuve que le cheval ait été drogué et, grâce à la manière dont l'accident est arrivé, il peut aussi bien être mis sur le compte de sa nourriture, de ses jambes, ou du voyage, comme on voudra. Maintenant, c'est à votre tour d'aller mettre ce blagueur sous la meule pour le deuxième acte de la comédie, voulez vous ?..

Ezra Baroni sourit en se penchant sur la table pour examiner quelques papiers.

— Ceci est une affaire délicate ; n'y mettez pas votre grosse patte... vous gâteriez tout.

Ben Davis grogna de nouveau.

— Non, soyez tranquille. Vous savez aussi bien que moi que je ne veux pas me montrer dans l'affaire. Que je sois pendu si je ne serais pas presque disposé à risquer un voyage à Botany-Bay pour avoir le plaisir de tordre le cou moi-même à ce bel oiseau, mais je n'ose pas ; il n'aurait qu'à me voir paraître, tout serait perdu. Il faut que vous fassiez la chose tout seul. Allez-y donc, vous avez l'air extrêmement respectable. Si votre paletot était un peu plus long, on vous prendrait pour un curé.

Le juif se mit à rire doucement et le fripon sourit d'un air sinistre pour appuyer sa plaisanterie.

Baroni réunit ses papiers dans un portefeuille en cuir de Russie très propre.

Très correctement vêtu, sans la moindre apparence de luxe superflu, il avait l'air extrêmement comme il faut ; il dit en s'arrêtant un instant :

— A propos, cher enfant, que faut-il faire si le marquis veut tout acheter pour étouffer la chose ? Dix à parier qu'il le fera ; il ne tient pas plus à l'argent qu'aux macarons, et il aime son ami, dit-on.

Ben Davis retira ses jambes de dessus la table en faisant grand bruit et se leva en colère, l'œil enflammé et presque agressif dans un emportement instantané.

— Sans tordre le cou de ce bel oiseau ?... Non... pas pour un million comptant ! Sans avoir réduit ce beau monsieur en poudre ?... Non, pas pour tout l'or de tous les Rothschild du monde ! Le diable l'emporte avec sa figure de femme ! Je veux bien me tenir dans l'ombre à présent, mais quand je l'aurai vu écrasé, éreinté, ruiné, montré au doigt, et chassé de son beau monde et de tous les champs de courses aristocratiques, c'est alors que je paraîtrai pour jeter un regard sur lui ; alors je verrai mon brillant gentilhomme réduit à l'état de swindlder usé, éreinté, et allant mourir dans un bagne !

L'insigne méchanceté, le désir brutal et affamé de vengeance qui avaient inspiré ces paroles, prêtaient à leur grossière vulgarité quelque chose de tragique dans son énergie, d'horrible dans sa fureur.

Ezra Baroni le regarda tranquillement ; puis sans ajouter un seul mot, il partit pour aller accomplir une tâche sympathique à sa nature.

— Ce gros enfant n'est qu'un imbécile, — se dit avec le plus grand calme le subtil juif. — La vengeance... Ce n'est que la largeur du vent ; elle souffle un jour pour vous, le lendemain elle souffle contre vous ; le seul véritable bien, c'est l'argent.

Le Séraphin était revenu à cheval d'Iffesheim à l'Hôtel de Bade, en compagnie de quelques officiers autrichiens et d'un ou deux de ses camarades.

Il avait quitté tard le champ de courses, où il était resté pour épuiser tous les moyens possibles de provoquer une enquête relative à l'échec du *Roi-de-la-Forêt* et pour discuter avec d'autres membres de New-Mark et des jockey-clubs étrangers les meilleures méthodes, si méthodes il y avait, de découvrir de quelle trahison le cheval avait été victime.

Qu'il y en eût, et des plus indignes, le témoignage des hommes et des anges n'en aurait pas dissuadé le Séraphin, et cet événement l'avait laissé extraordinairement grave et attristé.

(*A suivre*).

FEUILLETON DU « **Journal du Lot** » 91

LES

CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

XVIIII

UN MALHEUR PROFITE TOUJOURS A QUELQU'UN

— Naturellement. Comment pouvez-vous me faire une pareille question ? Mais je vous croyais à des centaines de lieues d'ici, chassant l'élan, l'ours et le loup dans le Nouveau Brunswick.

— J'y étais aussi, et j'y serais probablement encore si je n'avais appris des nouvelles qui m'ont fait tomber dans le Canada comme une bombe.

— Quelles nouvelles ?

— Le demandez-vous ?

Elle releva ses grands yeux clairs sur sa figure et comprit : il savait qu'elle était libre.

Le sang lui monta au visage un moment, puis elle devint blanche comme la neige.

— J'ai appris dans les forêts du Nouveau-Brunswick, où je m'étais réfugié pour vous oublier, Kate, que cet homme était ce que je le savais être : un traître et un homme sans honneur. Je l'ai appris il y a seulement quinze jours, et je ne me suis pas arrêté depuis pour venir vers vous. Je suis fou, peut-être, mais je ne puis m'empêcher d'espérer contre tout espoir. Je vous aime tant, Kate, il y a si longtemps que je vous aime, que je ne peux renoncer à vous. Il vous a trompée, mais je vous suis fidèle. Je vous aime de tout mon cœur et de toute mon âme ; je vous aime plus que ma propre vie, Kate, ne me repoussez pas encore une fois. Reginald n'est plus entre nous, maintenant ; pensez à mon amour pour vous et devenez ma femme.

Elle avait essayé de l'arrêter, mais il avait continué avec impétuosité.

Il parlait avec tant de conviction et d'émotion qu'elle ne pouvait s'empêcher de le plaindre.

— N'allez pas plus loin, Sir Ronald, dit-elle doucement. Vous ne pouvez que vous faire du mal et à moi aussi. Vous m'obligez à vous répéter ce que je vous ai déjà dit : Je ne vous aime pas et je ne puis vous épouser.

— Je ne vous demande pas de m'aimer tout de suite, dit-il passionnément ; comment le pourriez-vous ? J'attendrai, je ferez tout ce que vous voudrez ; donnez-moi seulement de l'espoir. Je vous aime si profondément, si sincèrement, que je gagnerai votre cœur tôt ou tard.

— Ah ! ne parlez pas ainsi, dit-elle avec un soupir d'impatience ; ne me parlez pas d'amour. J'en ai fini avec cela ; mon cœur est un amas de cendres. Je ne suis pas digne de vous ; je ne mérite pas une telle affection. Je vous remercie, Sir Ronald, de l'honneur que vous me faites, mais je ne peux, je ne peux vous épouser.

— Et vous laissez ce lâche Stanford se vanter comme il le fait que vous ne vous marierez jamais, par amour pour lui ? s'écria-t-il avec amertume. Il en a fait le sujet d'un pari, dans un certain cercle de Londres, avec le major Lauderdale, des Gardes de la Reine.

— Impossible ! dit-elle les yeux étincelants ; il n'a pas fait cela !

— Il l'a fait ! J'en ai la preuve. Il s'est vanté que vous l'aimiez tant que vous n'épouseriez jamais un autre homme. Il a fait le pari avec Lauderdale.

Elle soupira longuement et s'écria les dents serrées :

— Le Lâche !... l'infâme !... Oh ! si j'étais un homme !

— Vous n'êtes pas un homme, mais vengez-vous. Prouvez qu'il a menti ! Epousez-moi ?

Elle ne répondit pas, mais il lut de l'espérance pour lui dans ses yeux indignés.

— D'ailleurs, reprit-il habilement, que ferez-vous ici ?

Quand votre père sera marié, vous n'aurez plus d'intérieur, à moins que vous ne consentiez à reconnaître l'autorité de celle qui était gouvernante chez vous. Vous n'aurez plus un toit dans le monde ; vous ne serez plus qu'un embarras. Votre belle-mère désirera vous voir partir, et votre père ne sera pas longtemps à penser comme elle. Kate venez avec moi ! Venez régner à Clen Keith. Nous voyagerons partout ; vous aurez tous le luxe que peut donner la richesse ; chacun de vos désirs sera accompli ; vous marcherez, ma belle amie, sur les têtes de ceux qui vous ont humiliés. Laissez cet affreux Canada, et venez avec moi, comme ma femme, comme Lady Keith.

— Taisez-vous ! Taisez-vous ! s'écria-t-elle en levant la main pour arrêter son appel passionné. Vous me rendez folle ; vous me mettez hors de moi. Donnez-moi le temps ; laissez-moi réfléchir ; la tête me tourne !

— Je vous donnerai tout le temps que vous voudrez, ma bien-aimée. Je ne vous demande pas de m'aimer maintenant ; cela viendra peu à peu. Donnez-moi seulement de l'espoir et, j'attendrai ; j'attendrai aussi longtemps que Jacob a attendu Rachel, si c'est nécessaire.

Il porta sa main à ses lèvres, mais il la laissa retomber vivement car elle était glacée.

Elle regardait le pâle soleil couchant, les yeux enflammés, mais la figure aussi blanche que le sol couvert de neige.

— Souffrez-vous, Kate ? demanda-t-il effrayé. Vous ai-je peinée ? Vous ai-je troublée par mon arrivée soudaine ?

— Vous m'avez agitée, répondit-elle. La tête me tourne. Ne me parlez plus ; j'ai besoin de penser.

Ils marchèrent côte à côte en silence.

Lorsqu'ils furent entrés dans la maison, Kate monta tout de suite dans sa chambre tandis que le capitaine Danton s'avançait dans le vestibule pour recevoir son vieil ami.

Les deux hommes se promenèrent au dehors, fumant en attendant le dîner, et sir Ronald raconta brièvement la cause de son retour et son entretien avec sa fille.

Le capitaine écouta en silence un peu inquiet.

(*A suivre.*)

ON DEMANDE
UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART

J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900

MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle

Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour

CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

PIANOS ET MUSIQUE

A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

GUERISON
Certaine et Radicale
de toutes les
AFFECTIONS de la PEAU
Dartres, Eczéma, Acné Psoriasis, Herpès, Prurigo Pityriasis, Lupus, etc., etc.
MEME DES
Plaies et Ulcères variqueux
dits incurables.
Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et *présenté à l'Académie de Médecine* ne dérange pas du travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2me jour, il produit une amélioration sensible.
M. LENORMAND, Méd. Spéc., ancien Aide-Major des Hôpitaux Mres, 9, rue de Turin, PARIS. *Consultations gratuites par Corresp.*

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ 13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro 2253 du 9 Juin 1900.

GRAVURES. — Exposition de 1900 : l'Indo-Chine : Vue d'ensemble de la pagode de Co-Coa. — Le Tam-tam de la pagode. — Façade principale. — Garde d'honneur cambodgienne. — Voitures Indo-chinoises. — Pavillon des Forêts. — Le Boudha. — Façade de la pagode de Pnom-Penh. — Divinités dorées. — Pagode de Cholen. — Une jonque. — Village laotien. — Orchestre et chœurs cambodgiens.

La musique malgache au Trocadéro.

Un coin du Parc du Champ-de-Mars.

Théâtre Illustré : Opéra-Comique : Hænsel et Gretel : Le Rêve. — Les enfants et la sorcière.

Transvaal : Le tunnel de Laengs-Neck.

Paris : Le Palais d'Oorsay, à la nouvelle gare de la Compagnie d'Orléans.

Portraits : Madame de Thèbes : Examen d'un moulage. — Etude de la main. — Une démonstration. — Une consultation.

M. Edmond Perrier. — Le Maharadjah de Kapurthala. — Son Excellence Tchine-Somme-Yi, envoyé coréen.

Nécrologie : Oocar Falateuf.

Beaux-Arts : Suprême effort, tableau de M. César Pattein.

Départements : La Course de taureaux de Deuil : La Tribune officielle. — L'arène.

TEXTE. — Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Musique, par A. Boisard. — Madame de Thèbes, par Marcel de Germiny. — Exposition de 1900 : L'Indo-Chine, par A. Borie. — Variété : Un Prœsepe à Paris, par L. Claretie. — Les idées de Pedzon, par Testevuide. — L'Hôtel du Palais d'Orsay ; etc.

Explication des gravures, Echecs, Rébus Récréations, Revue comique, Petit courrier des Théâtres, Memento de la Semaine ; Les Livres, par Pierre Duc ; Le Sport, par A. Wimile ; Les courses, par Archiduc ; Petit courrier de l'Exposition, etc.

Nouvelle : Scènes d'Exposition, par Auguste Germain, illustrations de Slom.

Le numéro 50 centimes.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du nº 23 (9 Juin 1900.)

1º En Autriche (La Carinthie), par M. Edme Vieillard.

2º A travers le monde : La Navigation intérieure en Allemagne, (fin), par L. Galloué lec.

3º Dans le monde du travail : Le Chemin de fer du Klondyke, par G. Labadie-Lagrave.

4º Livres et Cartes.

5º Bilan des explorations en cours : Pole nord ; Pole sud ; Afrique ; Asie.

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.

Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1432e livraison (5 Juin 1900).

Toute Seule, par Charlotte Chabrier-Rieder. — L'Exposition universelle de 1900 : Les Palais des Nations Etrangères : Italie, Turquie, Etats-Unis, Portugal, par Th. — Lalli. — Les Grands Vins de France, par Mme Barbé. — Un ancêtre de Gravoche, par Arthur Dourliac. — Trop exigeant, Fusils et Fusées de sauvetage, par Daniel Bellet.

Abonnements : France, un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr.

Le numéro : 40 centimes.

Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 7 Juin 1900.

Vsse Nacla : Chronique. — Jean Sigaux : Propriétaire ! — P. Vigné d'Octon : Le Pont d'Amour (suite). — Pierre Sales : Fille de Prince (suite). — Capitaine Danrit : L'invasion noire (suite). — Comte Léon Tolstoi : Résurrection (suite). — Pierre Maël : Reine-Marguerite. — Vtesse Nacla : Dictionnaire des 36,000 recettes (suite).

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Transport des Instruments agricoles

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans vient de soumettre à l'homologation ministérielle la proposition d'inscrire dans ses tarifs les dispositions ci-après, relatives aux prix de transport des instruments agricoles.

D'une gare quelconqne à une gare quelconque du réseau.

TAXES PAR TONNES DES BARÈMES CI-APRÈS

1º *Par expédition de 500 kilogrammes au minimum ou payant pour ce poids :*

Jusqu'à 100 kilom.,	par kilom.			0f 14
De 101 à 200	—	—	en sus	0 13
De 201 à 300	—	—	—	0 11
De 301 à 600	—	—	—	0 08
De 601 à 700	—	—	—	0 07
De 701 à 800	—	—	—	0 05
De 801 à 1000	—	—	—	0 04
Au delà de 1000	—	—	—	0 03

2º *Par wagon d'au moins 4,000 kilogrammes ou payant pour ce poids :*

Jusqu'à 100 kilom.,	par kilom.			0f 11
De 101 à 200	—	—	en sus	0 09
De 201 à 500	—	—	—	0 08
De 501 à 600	—	—	—	0 06
De 601 à 700	—	—	—	0 05
De 701 à 900	—	—	—	0 03
Au delà de 900	—	—	—	0 02

Les Batteuses, Faucheuses. Locomobiles, Machines à battre, Moissonneuses, Presses à fourrages, Pressoirs et Semoirs, non emballés, envoyés en location ou en réparation bénéficieront, au retour, d'une réduction de 50 0/0 sur les prix des barèmes ci-dessus, lorsque le retour aura lieu dans les six mois qui suivront la date de l'expédition.

D'une gare quelconque du réseau à Bordeaux-Bastide ou St-Jean, Nantes et Saint-Nazaire.

TAXES PAR TONNE DES BARÊMES CI-APRÈS

1º *Par expédition de 500 kilogrammes au minimum ou payant pour ce poids :*

Jusqu'à 150 kilom.,	par kilom.			0f 08
De 151 à 200	—	—	en sus	0 07
De 201 à 500	—	—	—	0 04
De 501 à 800	—	—	—	0 025
Au delà de 800	—	—	—	0 01

2º *Par wagon chargé d'au moins 4,000 kilogrammes ou payant pour ce poids :*

Jusqu'à 50 kilom.,	par kilom.			0f 08
De 51 à 200	—	—	en sus	0 06
De 201 à 300	—	—	—	0 04
De 301 à 400	—	—	—	0 035
De 401 à 500	—	—	—	0 03
De 501 à 700	—	—	—	0 015
Au delà de 700	—	—	—	0 01

Ces barèmes ne comprennent pas les frais accessoires de manutention.

Les prix des barèmes sont majorables pour les colis pesant isolément plus de 10,000 kilogrammes.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orleans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1er ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des Billets : 1re classe 163 fr. 50 c. — 2e classe 122 fr. 50 c.

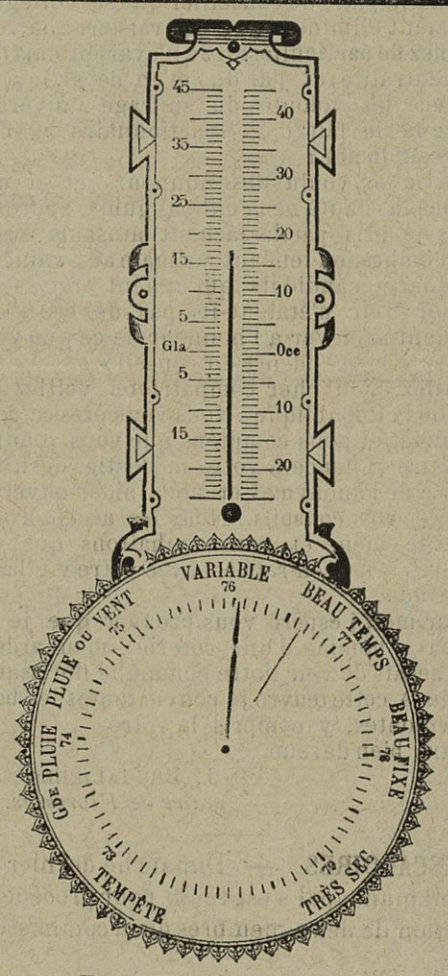

Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 13.
Id. maxima de la veille : 15.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 5.

PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot

Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'enverront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : *valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, piano et violon, piano et violoncelle.*

Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs modernes.

LE JOURNAL DU LOT
EST EN VENTE
à Cahors

Chez **M. HERBLIN**, au kiosque de la place d'Armes.
— **Mme CASTELBOUX**, buraliste, boulevard Gambette.
— **Mlle Euphrasie IMBERT**, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
— **Mlle MOLINIÉ**, buraliste, rue de la Mairie.
— **M. MAURY**, marchand de journaux, 16, rue Nationale.